

## Entre morale et politique. Le centre catholique des intellectuels français face à la décolonisation (1952-1966)

In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°63, juillet-septembre 1999. pp. 75-86.

### Résumé

Le Centre catholique des intellectuels français face à la décolonisation, Claire Guyot.

Fortement engagé au moment de la crise marocaine, étranger à la radicalisation des positions prises par bon nombre d'intellectuels sur la question algérienne, le Centre catholique des intellectuels français incarne les degrés d'investissement de l'intelligentsia catholique quant au processus d'émancipation coloniale. Cette évolution souligne les difficultés d'un organisme regroupant des intellectuels chrétiens à gérer l'opposition entre un catholicisme ouvert à certaines formes de la modernité culturelle et un catholicisme identitaire et conservateur.

### Abstract

The Catholic Center of French Intellectuals and Decolonization, Claire Guyot.

Strongly involved in the Moroccan crisis, foreign to the radicalization of the positions taken by many intellectuals on the Algerian question, the Catholic Center of French Intellectuals embodies levels of investment of the Catholic intelligentsia in the process of colonial emancipation. This development underscores the difficulties of a body of Christian intellectuals managing the opposition between a Catholicism open to certain forms of cultural modernity and a conservative and narrowly-identified Catholicism.

---

Citer ce document / Cite this document :

Guyot Claire. Entre morale et politique. Le centre catholique des intellectuels français face à la décolonisation (1952-1966). In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°63, juillet-septembre 1999. pp. 75-86.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs\\_0294-1759\\_1999\\_num\\_63\\_1\\_3855](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1999_num_63_1_3855)

---

# ENTRE MORALE ET POLITIQUE LE CENTRE CATHOLIQUE DES INTELLECTUELS FRANÇAIS FACE À LA DÉCOLONISATION

(1952-1966)

Claire Guyot

La répression au Maroc, puis en Algérie, souleva très tôt l'indignation de certains dirigeants du CCIF. Mais le débat qui s'ouvrit alors parmi les intellectuels catholiques révéla surtout le clivage politique qui séparait les partisans de l'indépendance des défenseurs de l'armée française, au risque de provoquer une crise profonde dont Claire Guyot retrace les principaux épisodes.

Créé en 1945 par des catholiques soucieux de confronter la foi à la modernité culturelle et convaincus de la nécessité d'établir un dialogue avec les différents courants de la pensée contemporaine, le Centre catholique des intellectuels français (CCIF) a conquis très vite une place importante au sein de l'intelligentsia parisienne. Ce foyer de réflexion était un carrefour de recherches qui permettait aux croyants comme à des non-croyants de se retrouver pour réfléchir ensemble aux questions essentielles du moment. Il proposait des débats, publiait une revue trimestrielle et organisait annuellement une Semaine des intellectuels catholiques qui regroupait les mentors de la pensée catholique. Il formait aussi la section française du Mouvement international des intellectuels catholiques (MIIC) et rassemblait, en tant que tel, différentes associations catholiques professionnelles<sup>1</sup>. Si le groupe va-

lorisait d'abord, par vocation, les questions théologiques et philosophiques, il ne dédaignait pas les questions plus temporelles. C'est ainsi qu'il s'intéressa, dès 1953, aux mouvements d'émancipation qui s'organisaient dans certaines colonies françaises et prit une position remarquable sur le fait colonial.

Faut-il cependant revenir sur l'attitude du CCIF vis-à-vis de la décolonisation alors que deux articles lui ont déjà été consacrés, l'un par Pierre Sorlin en 1965, à la demande du Centre et pour la célébration de ses vingt ans d'existence, le second en 1992 par Étienne Fouilloux<sup>2</sup>? Le premier analysait l'attitude du foyer de recherche en 1953 et tout spécialement sa réaction vis-à-vis de la répression française au Maroc. Le second étudiait les interventions de plusieurs groupements d'intellectuels catholiques (dont le CCIF) face à la

des Beaux-Arts, Groupe catholique des pharmaciens, Union catholique des scientifiques français, Office du Droit, Syndicat des écrivains catholiques, Études internationales, Mission universitaire de France, Groupe catholique des bibliothèques, Union nationale des fonctionnaires catholiques.

2. Pierre Sorlin, « Le CCIF et la décolonisation : jalons d'histoire », *Recherches et Débats*, 54, avril 1966, p. 49-56 ; Étienne Fouilloux, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie (1954-1962) », dans Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli, *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Bruxelles, Complexe, 1991, p. 78-114. Signalons en outre, André de Peretti, « François Mauriac et les problèmes d'Afrique du Nord », *Recherches et Débats*, 70, février 1971, p. 167-180, et surtout « Esquisse d'une étude sur le Comité chrétien d'entente France-Islam », *Bulletin de l'association des Amis de Louis Massignon*, 4, juillet 1996, p. 16-35 ; Renée Bédarida, « Les intellectuels chrétiens et la guerre d'Algérie », *Les Cahiers de l'IHTP*, 9, octobre 1988, p. 89-104.

1. Groupe catholique du Palais, Conférence Laënnec, Union sociale d'ingénieurs catholiques, Groupe catholique

question algérienne. L'enjeu reste pourtant valable, car le premier n'a pas évoqué les divisions du Centre lors de l'affaire du Maroc, et aucun des deux n'a analysé l'ensemble des réactions de ce foyer de réflexion vis-à-vis de la décolonisation, ni sa position face au problème global des nationalismes. Nous nous proposons donc de reprendre la question afin d'étudier, dans sa totalité, l'attitude d'un groupe spécifique d'intellectuels face à l'un des événements majeurs du 20<sup>e</sup> siècle.

Foyer de culture chrétienne, le CCIF centre son activité intellectuelle sur la recherche philosophique et théologique mais ne s'isole pas dans ce monde spéculatif. Soucieux d'être présent au monde, il s'engage parfois dans des combats idéologiques. Il ne s'agit pas de prendre position sur tous les problèmes de la cité mais de formuler, en certains cas, le sentiment de chrétiens. L'engagement du CCIF vis-à-vis de la décolonisation n'est donc pas un fait isolé, mais le cas le plus connu des différentes prises de position du groupe sur des sujets d'actualité. Ainsi a-t-il dénoncé l'exécution des époux Rosenberg en 1953<sup>1</sup> tout comme la persécution des catholiques en Chine communiste, contre laquelle il lance une pétition en novembre 1955.

#### ○ FAUT-IL DÉNONCER LA RÉPRESSION AU MAROC ?

Au début des années 1950, le Centre catholique des intellectuels français est dirigé par un bureau qui comprend un président, l'universitaire Henri Bédarida, spécialiste d'italien, trois vice-présidents, Madeleine Leroy, Olivier Lacombe et Roger Millot, un secrétaire général, Robert Barrat<sup>2</sup>, et un as-

sistant ecclésiastique, Émile Berrar<sup>3</sup>. Ces deux derniers sont les principaux responsables du travail qui se fait rue Madame. Ils sélectionnent les sujets et les enjeux puis font appel à des spécialistes pour affiner leur analyse et la problématique. Sur la décolonisation et son pendant, le nationalisme, le CCIF tient ainsi quinze débats, publie un cahier *Recherches et Débats*<sup>4</sup> et organise une Semaine des intellectuels français<sup>5</sup>. À cela, il faut ajouter une réflexion plus périphérique avec l'étude des rapports entre la colonisation et les missions catholiques, la richesse et l'originalité de certaines cultures pré-coloniales ou encore la situation économique des Français métropolitains originaires d'outre-mer<sup>6</sup>.

La première réflexion sur les limites de la colonisation se trouve en 1952 dans le premier cahier de la nouvelle série de *Recherches et Débats* consacré à la liberté<sup>7</sup>. Si la plupart des rédacteurs s'intéressent

national des intellectuels catholiques (cf. la thèse que lui a consacrée Marie-Hélène Olivier, « Roger Millot et les Classes moyennes », Dijon, 1995) ; ancien élève de l'ENS (Ulm), Robert Barrat participe aux activités du Centre depuis 1949, il est aussi journaliste à *Témoignage chrétien*.

3. À ce poste depuis les origines du groupe, il est aumônier général des étudiants et directeur de la Maison des étudiants, au 61 rue Madame où s'organise la majeure partie des activités du CCIF.

4. *Colonisation et conscience chrétienne, Recherches et Débats*, 6, décembre 1953. Cf. aussi le numéro 30 consacré à *L'armée et la nation*, mars 1960.

5. Dont les actes paraissent sous le titre *La conscience chrétienne et les nationalismes*, Paris, Pierre Horay, 1958. Lors des Semaines précédentes, le problème de la domination française fut plusieurs fois évoqué. Il faut signaler principalement la conférence de Georges Sufferet lors de la SIC 1954, « L'homme est en conflit avec l'homme », ainsi que celle d'André de Peretti en 1955, « L'Église ne cesse de passer aux Barbares ».

6. Respectivement « L'avenir du catholicisme en Afrique noire », 28 mars 1955, avec L. Aujoulat, R. Delavignette, père Michel ; « L'Église, l'Occident et le monde », *Recherches et Débats*, 15, mai 1956 ; « La culture noire », *Recherches et Débats*, 24, mars 1961 ; « Les Nord-Africains en France », 25 janvier 1954, avec le père Ghys, A. Girard, L. Massignon, A. Sauvy, *Recherches et Débats*, 11, mai 1955 ; « Travailleurs noirs en France », 16 janvier 1964, avec R. Cantan, R. Colin, père Deslandes, J. Ch. Froelich, J. P. N'Diaye.

7. *Christianisme et liberté*, Paris, Fayard, *Recherches et Débats*, 1, mai 1952. C'est à partir de 1952 seulement que l'équipe décida de publier des cahiers consacrés à un thème précis chez Fayard. Auparavant, la revue paraissait sous le même titre mais reproduisait uniquement les débats organisés par le Centre.

1. Lettre de Robert Barrat à Gabriel Marcel : « C'est une véritable nouvelle affaire Dreyfus », 24 février 1953, p. 1.

2. Madeleine Leroy est sévrienne, agrégée de mathématiques et fondatrice du Centre universitaire catholique dont est issu le CCIF ; Olivier Lacombe est ancien élève de l'ENS (Ulm), professeur de philosophie à l'université de Lille, disciple très fidèle de Jacques Maritain et spécialiste de l'hindouisme ; Roger Millot est ingénieur des Mines, fondateur des Classes moyennes et président du Mouvement inter-

surtout à souligner les diverses formes que prend le totalitarisme et le rôle que le christianisme peut jouer pour contrer ces États totalitaires, quelques voix se font entendre pour souligner les carences et les défauts du système colonial. Le frère Louis Gardet, spécialiste du dialogue islamo-chrétien, estime :

« Il est anormal que la cité musulmane, qu'un pays musulman, soit soumis à des chefs civils et politiques infidèles. Cet état violent doit être supprimé dès que cela devient possible. L'effort unanime du peuple y doit tendre jusqu'au sacrifice de la vie, les armes à la main s'il le faut »<sup>1</sup>.

Il faut cependant attendre la répression française à Casablanca<sup>2</sup>, en décembre 1952, pour que le Centre condamne vigoureusement certaines méthodes françaises dans les colonies<sup>3</sup>. Depuis plusieurs mois, l'équipe souhaitait organiser un débat sur les rapports entre l'islam et le christianisme. Le père Peyriguère, un ermite vivant au Maroc, est invité par le Centre au début du mois de décembre pour participer à une réunion sur ce sujet<sup>4</sup>. Début janvier, cette rencontre est toutefois repoussée d'un mois, pour laisser place à une réunion d'information sur les problèmes d'Afrique du Nord, en raison des nouveaux événements survenus au Maroc. André de Peretti avait en effet informé Robert Barrat

de la situation explosive du Protectorat, dès septembre 1952, au retour d'une mission secrète auprès du sultan dont avait été chargé ce polytechnicien né en Afrique du Nord et excellent connaisseur du Maroc. Il avait convaincu Robert Barrat d'organiser au CCIF une réunion sur ces problèmes<sup>5</sup>. Le 12 janvier 1953, Gabriel Marcel, François Mauriac, auréolé du Nobel de littérature qui vient de lui être attribué, Robert Montagne, directeur du Centre des hautes études d'administration musulmane, André de Peretti, le franciscain Abd-El-Jalil et le prier des Petits Frères de Jésus, le père Voillaume, tous deux piliers du dialogue islamo-chrétien, et enfin les Chaponay<sup>6</sup> se retrouvent pour une réunion préparatoire. André de Peretti présente la situation marocaine<sup>7</sup>, Robert Barrat, le secrétaire général, insiste pour que le public parisien soit éclairé sur la réalité de la répression française à Casablanca et sur le réveil politique du Maghreb. La réunion est houleuse. Certains hésitent à évoquer des faits aussi brûlants, d'autres, comme Robert Montagne, préfèrent se désister. François Mauriac, appuyé par Gabriel Marcel, accepte de présider le débat.

La lettre que Robert Montagne adresse à l'assistant ecclésiastique le lendemain est très explicite sur le fond du débat :

« Il est assez apparent qu'en la circonstance, la plupart de vos amis habilement renseignés par les agents de l'Istiqlal sont enclins à ne voir qu'un côté des choses ... Ce dont l'Istiqlal a besoin aujourd'hui, c'est d'une manifestation publique à Paris, à laquelle d'ailleurs il enverra ses représentants qui, dans toutes les directions,

1. Frère Louis Gardet, « L'islam et la liberté », *Recherches et Débats*, 1, mai 1952, p. 63.

2. Le 8 décembre précédent, la Résidence avait fait tirer sur des Marocains en arguant du fait que ces derniers avaient provoqué les autorités. Cf., à ce sujet, Georges Oved, *La gauche française et le nationalisme marocain (1905-1955)*, Paris, L'Harmattan, 1984, tome 2, p. 273, et la description de cette répression par André de Peretti, « Esquisse d'une étude sur le Comité chrétien d'entente France-Islam », art. cité, p. 18-19. Pour la question marocaine, cf. Daniel Rivet (dir.), *Le Comité France-Maghreb : réseaux intellectuels et d'influence face à la crise marocaine (1952-1955)*, *Les Cahiers de l'IHTP*, 38, décembre 1997, 176 p.

3. Cf. Pierre Sorlin, « Le CCIF et la décolonisation : jalons d'histoire », art. cité ; Robert Barrat, *Justice pour le Maroc*, Paris, Le Seuil, 1953, p. 245 et suiv. et le témoignage très précieux d'André de Peretti, entretien avec l'auteur, 6 janvier 1998.

4. Lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1952. Né en 1883, Albert Peyriguère vivait depuis plusieurs années au Maroc. Il avait été parmi les premiers à dénoncer les exactions françaises dans le Protectorat.

5. Cf. le témoignage d'André de Peretti, « Esquisse d'une étude sur le Comité chrétien d'entente France-Islam », art. cité, p. 18-19.

6. Le marquis et la marquise de Chaponay et leur fille Henryane vivaient à Rabat. Selon le témoignage d'André de Peretti, ils s'intéressaient à l'évolution de la situation et leur témoignage était considéré comme irrécusable.

7. Cf. son témoignage dans « François Mauriac et les problèmes d'Afrique du Nord », art. cité, p. 172. La plupart des débats donnaient lieu à un déjeuner préparatoire où les différents intervenants se réunissaient pour établir les axes de discussion.

pourront câbler qu'ils ont l'appui des catholiques français »<sup>1</sup>.

Au sein du CCIF, les réticences sont du même ordre. L'ancien secrétaire général André Aumonier<sup>2</sup>, le secrétaire des relations internationales Emmanuel de Las Cases<sup>3</sup> et le philosophe Jean Guitton ne souhaitent pas que le problème soit évoqué d'un point de vue politique. Soucieux de maintenir le Centre dans une stricte neutralité, ils estiment téméraire toute évocation des événements de Casablanca. C'est ce que développe André Aumonier dans une lettre adressée à l'assistant ecclésiastique :

« Mon désir personnel, et je crois bien qu'il est celui du bureau, est de voir le débat avant tout orienté vers un rappel de cette vocation (religieuse), qui permettra de n'envisager les faits et les récents événements (même ceux de Casa) que sous leur aspect le plus dépolitisé. Je tiens absolument à ce que l'aspect politique pur soit banni de ces débats, et je ne vois pas comment nous pourrions y échapper si nous acceptons une relation des événements de Casa »<sup>4</sup>.

Quant à Jean Guitton, il souhaite que le CCIF reste à l'extérieur du débat politique pour conserver sa vocation propre qui est, selon lui, le travail spéculatif :

« Les mouvements temporels ne manquent pas pour exprimer nos indignations. Faut-il que le CCIF s'engage dans cette voie ? Je ne le pense pas car cela nuit à son action apostolique, unanime et irremplaçable »<sup>5</sup>.

D'autres craignent seulement une trop grande publicité :

« Les milieux colons et résidentiels ne souhaitent qu'une chose : c'est que notre action n'ait aucune espèce de publicité et que les

chrétiens de France se contentent d'intervenir auprès du Résident général et auprès des ministres. Je suis cependant d'accord avec les amis qui me conseillent une certaine prudence en évitant une trop grande publicité »<sup>6</sup>.

C'est pourtant devant plus de 500 personnes (750 à 800 selon Robert Barrat<sup>7</sup>) que le débat a lieu le 26 janvier 1953. La description de cette réunion est suffisamment connue pour que nous n'y revenions que rapidement<sup>8</sup>. Cinq orateurs sont présents : Robert Barrat, Pierre Corval, ancien rédacteur en chef de *L'Aube* et ancien conseiller de l'Union française, François Mauriac, André de Peretti et le père Voillaume. François Mauriac évoque Guernica ; Robert Barrat parle de plusieurs centaines de morts marocains, du silence des autorités françaises et demande une commission d'enquête pour évaluer le nombre réel de victimes. François Mitterrand, ancien ministre, monte à la tribune pour dénoncer la politique française outremer depuis 1945<sup>9</sup>. Le problème de Casablanca est désormais posé. Il l'est d'autant plus que les journaux comme *Le Monde* ou *Témoignage chrétien* font un large écho à ce qui s'est dit rue Madame<sup>10</sup>. Le 27 janvier 1953, Robert Barrat informe le directeur du grand séminaire de Rabat que la protestation se poursuit : « Nous allons continuer notre action en tâchant d'obtenir la constitution d'une commission d'enquête, composée de quelques parlementaires et de journalistes »<sup>11</sup>. Le débat organisé par le CCIF contribue effectivement à une relance des négociations avec le sultan Mohamed V, tout comme il oblige le Résident général du Maroc, le général Guillaume, à s'expliquer sur le nombre exact des victimes de Casablanca.

1. Robert Montagne à l'abbé Berrar, 13 janvier 1953, archives privées André de Peretti (copie).

2. Cf. son autobiographie, *Un corsaire de l'Église*, Paris, Fayard, 1996.

3. Lettre d'Emmanuel de Las Cases à Robert Barrat, 13 janvier 1953, fonds Roger Millot, BDIC (fonds obligeamment ouvert par Madame Marie-Hélène Olivier).

4. Lettre d'André Aumonier à Émile Berrar, 19 janvier 1953, p. 1.

5. Lettre de Jean Guitton, 22 janvier 1953, p. 2.

6. Lettre de Robert Barrat à François Mauriac, 15 janvier 1953, p. 2.

7. *Justice pour le Maroc*, op. cit., p. 28.

8. Compte rendu dans *La Croix*, 27 janvier 1953.

9. Jean Lacouture, *François Mauriac*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 460.

10. *Le Monde*, 28 janvier 1953 et *Témoignage Chrétien*, 30 janvier 1953.

11. Lettre à l'abbé Delacommune, 27 janvier 1953, p. 2.

O LE CCIF EN CRISE

Les réactions ne se font pas attendre. L'équipe doit à plusieurs reprises expliquer sa position, d'abord à l'archevêché de Paris, puis à la présidence de la République. Elle le fait avec des arguments d'ordre moral : c'est en raison de la gravité de la situation que le CCIF a choisi de s'exprimer, il s'agit de manifester la blessure de la conscience française catholique face à des gestes jugés indignes d'une grande nation<sup>1</sup>. Les informations fournies suffisent à l'archevêque Maurice Feltin qui appuie l'attitude du Centre dans sa recherche de vérité. En revanche, l'attaque du président du Comité central de la France d'outre-mer, François Charles-Roux, est beaucoup plus difficile à contrer. Ce dernier a en effet envoyé une lettre dénonçant les activités du groupe à de nombreuses personnalités<sup>2</sup>. André Aumonier, Robert Barrat, Henri Bédarida, Louis Massignon et André de Peretti viennent s'expliquer lors d'une réunion que préside François Charles-Roux. L'incompréhension reste complète : pour les uns, l'intérêt de la France exigeait le silence, pour les autres, se taire desservait l'honneur du pays<sup>3</sup>.

Cette attaque extérieure touche d'autant plus le groupe qu'en son sein règne la division. Les tensions se manifestent en particulier lors de la réunion du comité directeur du 11 février 1953<sup>4</sup>. Certains représentants des associations (les pharmaciens et les juristes) manifestent leur mécontentement. C'est toutefois dans le

bureau que la déchirure est consommée puisque l'un des vice-présidents, Roger Millot, décide de donner sa démission. Peu de temps après d'ailleurs, Étienne Dupont, président des Amis du CCIF et directeur général de la Banque Dupont, fait de même<sup>5</sup>. Dans une lettre adressée à de nombreuses personnalités catholiques comme Maurice Schumann, Alfred Michelin, directeur de la Bonne Presse, Joseph Brandicourt, directeur du *Figaro*, Roger Millot explique les raisons qui ont motivé son départ :

« À maintes reprises, j'avais élevé des doutes sur l'efficacité de certaines actions entreprises sous le couvert du Centre ... Je tenais en particulier à maintenir le Centre dans une stricte neutralité politique et même mieux en dehors de toute prise de position sur un plan politique. Il ne m'appartient pas de traiter le problème au fond (*sic*) ni de savoir qui a raison : chacun a là-dessus l'opinion qu'il veut. Je suis persuadé, Éminence, que vous me concéderez volontiers qu'il faut une réelle imprudence et une certaine légèreté pour donner aux ennemis de l'Église et de la France des armes aussi précieuses »<sup>6</sup>.

Tensions et démissions manifestent deux choses : d'une part, elles soulignent l'opposition entre deux tendances du catholicisme français. La première, plutôt intellectuelle, cherche à dialoguer avec les courants de la pensée contemporaine et à répondre chrétiennement aux problèmes, quitte parfois à entrer dans l'arène politique ; la seconde, plus soucieuse d'apostolat et de défense de l'identité catholique, préfère des sujets plus neutres. Ce clivage traverse le Centre, dont il met en cause la nature et les objectifs. Il pose, à travers le cas marocain, le problème de la spécificité du CCIF : jusqu'où peut-il et doit-il aller dans un engagement temporel ? Qui peut prendre la décision de tels choix ? Quel est le poids des associations qu'il fédère dans

1. Lettre d'Henri Bédarida à monseigneur Feltin, archevêque de Paris et vicaire aux Armées, 13 février 1953 ; lettre au président de la République, 20 février 1953.

2. Lettre au CCIF, 7 avril 1953, adressée à plus de 900 personnes selon Robert Barrat, *Justice pour le Maroc*, *op. cit.*, p. 96-97. Ancien ambassadeur au Vatican, François Charles-Roux est membre de l'Académie française.

3. Le seul écho de cette réunion se trouve dans l'ouvrage de Robert Barrat, *Justice pour le Maroc*, *op. cit.*

4. Le Comité directeur est l'organe officiel de direction du Centre. Il regroupe, outre les membres du bureau, quelques personnalités catholiques (Daniel-Rops, Stanislas Fumet, Jean Guitton, André Latreille, Gabriel Marcel, Jacques Madaule) et un représentant de chaque association fédérée au CCIF (Léon Mazeaud pour les juristes, Jacques Hérissay pour le syndicat des écrivains catholiques, etc.).

5. Il quitte le Centre en juillet (lettre à Roger Millot, 8 juillet 1953, fonds Roger Millot, BDIC de Nanterre). Le comité des Amis du CCIF rassemblait des personnalités catholiques qui aidaient financièrement le groupe.

6. Lettre à monseigneur Feltin, 13 février 1953 (fonds Roger Millot).

ces questions ? D'autre part, cette division recoupe une opposition plus directement politique. Les membres du CCIF qui refusent de le transformer en plate-forme d'expression se situent, pour la majeure partie d'entre eux, à droite de l'échiquier politique. De ce point de vue, non seulement la crise de 1953 durcit le clivage droite-gauche au sein du Centre, mais elle fait aussi réapparaître « l'opposition entre les deux courants de la droite chrétienne-démocrate »<sup>1</sup>. Jacques Hérissay, président du Syndicat des écrivains catholiques, Jean de Fabrègues, directeur du journal conservateur *La France catholique* et Roger Millot revendiquent au nom de la France le silence des intellectuels catholiques afin de ne pas alimenter le trouble des consciences. À l'inverse un Barrat, un Peretti ou un Marrou affirment le devoir de s'exprimer, en s'appuyant sur la grande autorité de droite qu'est François Mauriac. En agissant ainsi, ces derniers portent sur la scène publique un problème jusqu'alors limité au seul cercle des milieux gouvernementaux et politiques, tout en moralisant le débat colonial.

Pour mettre un terme à ces tensions, le bureau décide de ne plus évoquer les événements de Casablanca. C'est individuellement que certains membres décident de prolonger le combat, ce qui est le cas du secrétaire général Robert Barrat. En cette année 1953, il publie *Justice pour le Maroc*<sup>2</sup>, que préface François Mauriac. C'est un engagement total auprès des nationalistes et qui se fait très vite en dehors du CCIF. Si Robert Barrat est encore officiellement membre du bureau en octobre 1954, il a quitté en fait ses fonctions au début de cette année. Beaucoup ont vu dans ce départ une mise à l'écart voulue par le Centre et un désaveu du choix du 26 janvier 1953. Il faut nuancer cette interprétation. Certes, Robert Barrat est bien

l'élément moteur de la contestation de la colonisation et il doit certainement se sentir isolé dans sa démarche. En outre, son désir de participer pleinement à l'émancipation des peuples maghrébins ne correspond pas au rôle qui lui est assigné de secrétaire d'un foyer de recherche. Son départ est souhaité par l'équipe, mais avant tout voulu par Robert Barrat lui-même qui prend conscience de l'ambiguïté de sa position. L'équipe décide donc de faire appel pour le remplacer à Étienne Borne, philosophe personnaliste proche du MRP. C'est ce que confirme une lettre d'Émile Berrar à Robert Barrat :

« J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer : Étienne Borne a accepté le poste de secrétaire général par intérim. Tout s'arrange pour le mieux ... pour vous, votre place reste toujours ici et, la grâce aidant la nature, i.e. la désagrégation de l'organisme de suppléance que vous montez savamment, je suis sûr que vous nous reviendrez »<sup>3</sup>.

François Mauriac confirme cette hypothèse dans une lettre à l'assistant ecclésiastique :

« Je ne crois pas possible de pouvoir collaborer cette année à la Semaine : l'atmosphère n'y serait pas et l'absence de Robert la rendrait encore plus pesante. Je n'ignore pas qu'il a lui-même souhaité s'écarter au moins quelques mois, mais vous savez qu'on donne à son absence des raisons politiques »<sup>4</sup>.

Robert Barrat continue à être invité à certaines activités du groupe : il vient aux débats organisés par le Centre concernant les sujets qui lui tiennent à cœur. En revanche, il refuse toute nouvelle participation à partir de 1958, malgré plusieurs invitations<sup>5</sup>. Étienne Borne devient donc

3. Émile Berrar à Robert Barrat, 25 mars 1954, p. 1 (archives Berrar, obligeamment prêtées par monseigneur Berrar). Ancien élève de l'ENS (Ulm), agrégé de philosophie, professeur au lycée Henri-IV, Étienne Borne est alors le plus fidèle intervenant du Centre.

4. François Mauriac à Émile Berrar, 6 octobre 1954, p. 1, archives Berrar. Le 12 juin, François Mauriac revient sur sa décision et décide de participer à la Semaine.

5. Barrat participe en particulier aux débats du 16 février 1955 et du 17 février 1958. Mais c'est sans succès que

1. Marc Michel, « La colonisation », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, tome 3, *Sensibilités*, Paris, Gallimard, 1992, p. 153.

2. Paris, Le Seuil.

secrétaire général par intérim puis définitivement, lorsque Robert Barrat s'engage complètement auprès des nationalistes algériens. Lionel Assouad, qui vient de finir ses études de science politique et de droit, est engagé comme secrétaire général adjoint pour seconder Borne dans ses fonctions.

Le CCIF n'entend pas abandonner sa réflexion sur le sujet, mais c'est d'un point de vue plus général qu'il entend désormais poser le problème de la colonisation. Le 14 avril 1953, l'équipe organise un nouveau débat (celui qui devait se tenir le 26 janvier) où Alioune Diop et Louis-Paul Aujoulat abordent le problème de la conscience chrétienne face à la colonisation. Puis, en décembre 1953, paraît un cahier consacré au même thème. Une dizaine d'auteurs analysent, à travers des situations historiques précises ou des réflexions plus philosophiques, l'attitude que le chrétien doit adopter face à la colonisation. Les points de vue du missionnaire, du théologien, de l'économiste et du psychologue sont présentés. Pour la plupart, la colonisation n'est pas entièrement condamnable mais elle doit évoluer et être une étape dans le processus de rencontre entre les deux communautés<sup>1</sup>. Sous ce nouvel angle d'approche, l'Indochine ne retient pas directement l'attention du groupe : un seul débat est organisé<sup>2</sup> à son propos, à la suite des accords de Genève de juillet 1954. Certes, Henri Bédarida, le président du CCIF a signé, avec d'autres catholiques lyonnais, en juin 1954 un appel intitulé « Des chrétiens devant la guerre », mais l'intervention du CCIF s'arrête à cette prise de position personnelle. Le silence n'est

d'ailleurs pas spécifique aux intellectuels catholiques, puisque c'est l'ensemble du milieu intellectuel qui réagit peu au choc indochinois<sup>3</sup>.

#### O FACE À LA GUERRE D'ALGÉRIE

Lors de cette même année 1954 s'amorce cependant une nouvelle étape dans l'engagement des intellectuels catholiques de la rue Madame. L'année s'ouvre en effet par un débat sur les Nord-Africains au cours duquel le président de la séance (non identifié) rappelle le devoir de parole de l'intellectuel catholique. C'est un véritable plaidoyer pour l'engagement qui est ici prononcé :

« Loin de s'enfermer dans la tour d'ivoire d'une réflexion abstraite, les intellectuels catholiques doivent porter leur attention sur ceux qui sont les plus urgents à résoudre parmi les problèmes de leur temps dans la société à laquelle ils appartiennent. Que dans nos banlieues, dans nos grandes cités, dans nos centres industriels, par milliers, subsistent dans la misère des Nord-Africains, cela devrait nous empêcher de dormir. Les chrétiens trop souvent ne savent pas dans quelles inhumaines conditions ils laissent vivre et mourir un trop grand nombre de leurs concitoyens. Car s'ils ne méritent pas ce titre de concitoyens, les Algériens, que deviennent nos positions en Algérie ? »<sup>4</sup>.

Dix mois plus tard, lors de la Semaine des intellectuels catholiques consacrée à l'homme, François Mauriac s'exclame, sans jamais citer l'Algérie :

« Les richesses naturelles que les peuples primitifs détenaient à leur insu ont déchaîné et déchaînent encore la convoitise chez les nations chrétiennes qui, pour s'assouvir, a répandu et répand encore beaucoup de sang [tout en s'inquiétant qu'après dix-neuf siècles de christianisme, le Christ n'appar[aisse] jamais

l'équipe lui demande en 1970 une contribution au cahier consacré à François Mauriac.

1. Cf. Pierre Sorlin, « Le CCIF et la décolonisation », art. cité, p. 54-55.

2. « Où va l'Indochine ? », 20 janvier 1955, avec le père Naïdenoff. Signalons aussi le débat consacré à la politique de Pierre Mendès France le 25 novembre 1954. Sur ce point, Étienne Fouilloux, « Les catholiques mendésistes (1953-1956) », dans François Bédarida, Jean-Pierre Rioux (dir.), *Pierre Mendès France et le mendésisme*, Paris, Fayard, 1985, p. 71-83.

3. « Le choc indochinois ne suscite guère d'oscillations dans l'électro-encéphalogramme du milieu intellectuel », Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1996 (coll. « Folio »), p. 318.

4. Retranscription du débat dans *Recherches et Débats*, 11, mai 1955, p. 194-216, citation p. 194.

dans le supplicé aux yeux des bourreaux d'aujourd'hui, la Sainte Face ne se révèle jamais dans la figure de cet Arabe sur laquelle le commissaire abat son poing »<sup>1</sup>.

La force du ton et la vigueur de la dénonciation marquent profondément le public : la deuxième grande offensive du CCIF vis-à-vis de la politique coloniale française est-elle amorcée ?

Pendant les trois années suivantes, le problème algérien fait effectivement l'objet d'une attention soutenue : plusieurs débats<sup>2</sup> et une réunion privée<sup>3</sup> sont organisés. Lors du premier débat consacré directement à l'Algérie, Robert Barrat, André Fangeat, Joseph Folliet et Robert Schuman s'interrogent sur les causes du malaise algérien et ses solutions. Toutes les hypothèses y sont formulées, de la seule mise en application du statut de 1947 préconisée par Robert Schuman à l'hypothèse de la nation algérienne défendue par Robert Barrat, en passant par le développement économique et la « transcolonisation » proposés par André Fangeat et Joseph Folliet<sup>4</sup>. Barrat et Folliet insistent, en outre,

sur les responsabilités françaises dans le conflit et les exactions de l'armée : le premier souhaite « lever cet affreux rideau de silence ... On torture en Algérie, on passe les Algériens à tabac dans presque tous les commissariats » ; le second parle de « brimades imposées à la population par des soldats qui perdent le contrôle d'eux-mêmes »<sup>5</sup>. Il y a donc bien dès 1955 une dénonciation des méthodes pratiquées en Algérie et un appel à la réflexion sur le sort du territoire algérien.

Cependant, comme dans le cas marocain, le groupe est divisé. En mai 1956, Henri Bédarida, le président du Centre, signe dans *Le Monde*, avec d'autres universitaires dont Raymond Aron, un manifeste où il exprime sa solidarité vis-à-vis du gouvernement français<sup>6</sup>. Un an plus tard, le CCIF condamne vigoureusement la torture. En mars 1957, un débat est consacré au livre de Pierre-Henri Simon, *Contre la torture*. Edmond Michelet préside une séance houleuse pendant laquelle Louis Terrenoire et Michel Massenet s'opposent à Pierre-Henri Simon, Georges Hourdin et Henri-Irénée Marrou. Le débat s'achève dans la violence :

« Des manifestants lancent des pétards, insultent les filles du conférencier et crachent sur sa voiture. La police met de l'ordre. Ce soir-là, Edmond Michelet qui préside la séance constate le danger mortel qui menace la France, celui de la guerre civile. Alors il prend la résolution de conjurer cette catastrophe en préparant le retour de De Gaulle »<sup>7</sup>.

Neuf mois plus tard, un débat est organisé autour du livre de Raymond Aron sur *La nation algérienne*. Maurice Schumann

1. Conférence reproduite dans *Qu'est-ce que l'homme?*, Semaine des intellectuels catholiques, 1954, citations p. 245-246. Au lendemain des attentats du 1<sup>er</sup> novembre, François Mauriac avait dénoncé la torture dans son « Bloc-Notes » de *L'Express*. Sur ce point, Bernard Droz, « La torture en Algérie », dans Jacques Julliard, Michel Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 49-50.

2. « L'Algérie », 16 février 1955, avec R. Barrat, A. Fangeat, J. Folliet, R. Schuman (*Recherches et Débats*, 12, août 1955) ; « Pourquoi j'ai écrit *Contre la torture* », 22 mai 1957, avec P.-H. Simon, G. Hourdin, G. Marfel, H.-I. Marrou, M. Massenet, E. Michelet, L. Terrenoire ; « La tragédie algérienne », 2 décembre 1957, avec R. Aron, E. Borne, E. Michelet, M. Schumann ; « Présence du père de Foucauld », 17 février 1958, avec R. Barrat, L. Massignon, l'abbé J.-F. Six ; « L'Algérie », 5 juin 1961, avec P. Bourdieu, J. Lacouture, P. Limagne, G. Tillion (débat interdit par les autorités gouvernementales françaises).

3. Lettre d'invitation à une journée d'étude organisée en juillet par les chrétiens, 22 mai 1955 : « Les événements qui se déroulent en Algérie ... apparaissent à tous, malgré l'effort fait par la grande presse pour en réduire l'importance ou en dénaturer la signification, comme d'une extrême gravité. Le vote par le Parlement français de la loi instituant "l'état d'urgence" en est une confirmation certaine, en même temps qu'il crée des conditions qui rendent la situation plus dramatique encore ... Il faut substituer le dialogue à la violence » (document prêté par Étienne Fouilloux).

4. Robert Barrat : « Une nation où progressivement et par étapes les musulmans prendraient la place à laquelle ils ont

droit », *Recherches et Débats*, 12, août 1955, p. 195 ; Joseph Folliet, « Le problème vrai c'est la transcolonisation, c'est de passer d'un état de domination à un état de collaboration », *ibid.*, p. 204.

5. *Ibid.*, p. 189 et p. 208.

6. « Des professeurs de la Sorbonne expriment leur adhésion à la politique gouvernementale », *Le Monde*, 23 mai 1956, p. 3.

7. Martin Nicoulin, « *Contre la torture*, un printemps de la conscience française », dans *Témoins de l'homme. Hommage à Pierre-Henri Simon*, Fribourg, Éditions universitaires, 1994, p. 71-86, ici p. 84-85. Bon aperçu de la réunion dans *Le Monde*, 24 mai 1957.

y condamne toute négociation avec le FLN, tandis que Raymond Aron l'encourage<sup>1</sup>. En février 1958, un débat permet à Alioune Diop, à P. Hazoume et au père Jean Daniélou de montrer l'attitude positive de l'Église face aux aspirations d'indépendance des peuples d'outre-mer. Lors de la Semaine des intellectuels catholiques de novembre 1958, le Centre dénonce un nationalisme exacerbé dont il rappelle les dangers<sup>2</sup>. Le groupe montre un certain courage en invitant à la tribune le député malgache Jacques Rabemananjara, condamné par les autorités françaises pour son rôle dans l'insurrection malgache de 1947 et exilé en France. L'exilé politique y prononce un réquisitoire implacable du colonialisme et appelle à l'indépendance<sup>3</sup> en termes virulents, sous les applaudissements d'un public convaincu. Mais sa présence provoque une fois encore le mécontentement de certains membres du comité directeur<sup>4</sup>.

Entre 1954 et 1958, le CCIF participe pleinement au mouvement protestataire des intellectuels. Il apparaît, avec d'autres groupes catholiques comme *Esprit* ou *Témoignage chrétien*, comme une tribune pour les contempteurs de l'Algérie française. C'est la raison pour laquelle il subit plusieurs fois les exactions de mouvements d'extrême droite. Ainsi, lors de la conférence consacrée au père de Foucauld en 1958, trente manifestants de l'Algérie française manifestent brutalement et violentent Louis Massignon. Lors de cette réunion, le cahier qui contenait les lettres que Massignon avait reçues de l'ermite est arraché de ses mains, piétiné et éparpillé

dans la salle. Quant à Louis Massignon lui-même, il perd ce soir-là l'usage d'un œil<sup>5</sup>. Le CCIF permet alors aux tenants des solutions les plus audacieuses de s'exprimer sur le sort de l'Algérie, mais la majeure partie de ses interventions se situent sur un plan moral, celui de la dénonciation des abus de la colonisation et des méthodes de pacification employées par l'État français.

#### O LES RAISONS D'UN DÉSENGAGEMENT

À partir de 1959, le CCIF se dégage globalement des problèmes d'émancipation politique et cesse tout particulièrement de s'intéresser aux aspects politiques de l'affaire algérienne. Le Centre reste donc étranger à la radicalisation des positions des intellectuels qui s'établit au tournant des années 1960 sur la question algérienne. Après 1958, rares sont les interventions sur ce thème. Le désengagement est progressif. Dans une première étape, entre 1959 et 1961, le bureau centre une partie de sa réflexion sur le nationalisme, organisant un débat sur ses enjeux pour la démocratie, un autre, suivi d'un cahier, sur l'armée<sup>6</sup>. Ces interventions permettent de souligner les dangers du nationalisme tout en affirmant le droit pour chaque peuple à décider de son destin. La seconde étape consiste à prendre acte de la nouvelle conjoncture politique de ces pays et à analyser cette situation, d'abord du point de vue confessionnel, puis du point de vue économique<sup>7</sup>. Certes, lorsque le conflit algérien se durcit autour des violences de l'OAS, quelques projets voient le jour. Au

1. « L'Église et les aspirations des peuples d'outre-mer », débat du 3 février 1958, avec A. Diop, J. Daniélou, P. Hazoume. Cf. aussi *Le Monde*, 4 décembre 1957.

2. Les interventions de René Rémond et de Marcel Reinhard consacrées au nationalisme lors de la SIC 1958 sont remarquées. Cf. à ce sujet, le commentaire de la *Revue française de science politique*, 2, juin 1960, p. 475.

3. « Nous sommes jetés dans vos prisons, attachés à vos poteaux d'exécution, exilés ... et notre crime, c'est, en dernière analyse, notre résolution de vous ressembler », dans *La conscience chrétienne et les nationalismes*, op. cit., p. 113.

4. Lettre de Jacques Hérissey, 8 décembre 1958.

5. *Le Monde* et *La Croix* résument la séance, 19 février 1958. Cf. Hugues Didier, « Louis Massignon et Charles de Foucauld », dans Jacques Keryell (dir.), *Louis Massignon et ses contemporains*, Paris, Karthala, 1997, p. 93-109.

6. Le premier (26 janvier 1959), avec le pasteur M. Boegner, E. Borne, R. Girardet et J. Madaule, n'a pas été retranscrit. Le second, « L'armée et la nation » (28 mars 1960), avec E. Borne et M. Maigret, est reproduit dans le cahier n° 30.

7. « Hommage à Massignon : chrétiens et musulmans », 29 avril 1963, avec l'abbé H. Cazelles, O. Lacombe, père Y. Moubarak, C. Pellat, A. de Peretti ; « Le néo-colonialisme, mythe ou réalité ? », 13 mai 1963, avec G. de Bernis, G. Blardone, L. Cruse, le père F. Malley.

début des années 1960, le nouveau secrétaire général François Bédarida tente de reprendre le dossier, mais sans succès<sup>1</sup>. Le débat est interdit par les autorités françaises, et le cahier annulé faute de rédacteurs. En février 1962, l'intervention de François Bédarida, de Paul Germain, président de l'Union catholique des scientifiques français, et d'Henri-Irénée Marrou, l'un des vice-présidents du Centre, auprès du cardinal archevêque Maurice Feltin pour qu'il prenne position face aux exactions de l'OAS, n'aboutit pas complètement. Sans doute l'archevêque rappelle-t-il dans son mandement de carême certains principes chrétiens, sans doute dénonce-t-il la violence aveugle. Mais c'est de manière en somme assez indirecte, et non dans un article comme l'aurait souhaité l'équipe<sup>2</sup>. Aucun membre du bureau ne signe le « Manifeste des 121 » (au contraire de Robert Barrat), ni aucune autre déclaration en faveur de l'Algérie indépendante. On peut seulement relever la signature de Gabriel Marcel, intervenant très fidèle du CCIF et membre du comité directeur, dans le « Manifeste des intellectuels français » qui rappelle en octobre 1960 les devoirs militaires face aux factions extrémistes<sup>3</sup>. Le CCIF a, de ce fait, largement anticipé le mouvement de reflux des intellectuels qui est daté des accords d'Évian de 1962.

Ce retrait progressif s'explique d'abord par la division des intellectuels catholiques au sein du Centre. Car ce foyer de réflexion, qui a pour vocation de faire dialoguer les catholiques entre eux, ne peut continuer longtemps ce qu'il faut bien appeler un jeu d'équilibriste. La première crise de 1953 était de ce point de vue symptomatique : elle avait souligné l'opposition entre un catholicisme identitaire et

un catholicisme ouvert à la modernité culturelle comme aux enjeux de la société. De cette opposition découlait une vision de la société et de la fonction des intellectuels catholiques au sein de celle-ci. Par la suite, le clivage se durcit en même temps que le contexte. Si, en 1955, Étienne Borne et Madeleine Leroy parviennent à publier une protestation contre l'arrestation de Robert Barrat, cela ne va pas sans mal. Une partie du comité directeur ne suit pas : Daniel-Rops, Henri et Léon Mazeaud, Jacques Hérissay, Jean de Fabrègues, pour n'en citer que quelques-uns, refusent cette protestation publique. Pourtant une bonne partie de l'équipe persiste<sup>4</sup>. Lorsque le « Comité de défense pour Robert Barrat » est créé, plusieurs membres du bureau et des fidèles y participent.

Un an après, les manifestes de ce type ne sont plus admis : en novembre 1956, l'arrestation d'André Mandouze, qui a épousé la cause des *fellagha*<sup>5</sup>, ne donne lieu à aucun manifeste, bien que le secrétaire Étienne Borne ait souhaité la publication d'une motion demandant sa mise en liberté provisoire<sup>6</sup>. De la même manière, lors du bombardement de Sakhiet-Sidi-Youssef par des avions français, le 8 février 1958, le bureau n'obtient pas davantage de déclaration. Henri Mazeaud, l'un des membres du comité directeur, participe d'ailleurs en octobre 1958 à la création du Mouvement national universitaire d'action

4. Lettre écrite par Étienne Borne, Lionel Assouad et Madeleine Leroy, 26 septembre 1955, p. 1. Cette lettre publiée dans divers journaux reçoit l'appui de deux fidèles : Henri-Irénée Marrou (27 septembre 1955), Yves Congar (27 septembre 1955). Robert Barrat a été arrêté le 26 septembre par les autorités françaises sous inculpation de non-révélation de faits de nature à nuire à la défense nationale, après avoir fait paraître un article dans *France Observateur*, le 15 septembre, sur un chef algérien rebelle.

5. Cf. André Nozière, *Algérie : les chrétiens dans la guerre*, Paris, Cana, 1979, p. 227-228.

6. Lettre de Lionel Assouad, 27 novembre 1956, p. 1 : « Nous vous faisons parvenir le projet d'un texte à communiquer à la presse en faveur de M. André Mandouze, professeur à l'université de Strasbourg. Nous nous sommes volontairement abstenus de connaître les aspects politiques de cette arrestation pour protester seulement contre une détention inutile et des mesures policières brutales ainsi que pour affirmer la qualité de l'homme en dehors de toute position partisane ».

1. François Bédarida, ancien élève de l'ENS (Ulm) et assistant à la Sorbonne, a remplacé Étienne Borne au poste de secrétaire général.

2. Témoignage de François Bédarida, table ronde de l'Institut d'histoire du temps présent sur « Les chrétiens face à la guerre d'Algérie », 17 décembre 1987.

3. Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises*, op. cit., p. 355.

civique qui s'oppose à toute mise en accusation de l'armée française. Au fur et à mesure de la politisation du problème algérien, l'attitude des intellectuels catholiques s'établit ainsi en fonction du seul point de vue politique : les divisions deviennent alors tellement difficiles à gérer que le bureau préfère se désengager. La vocation du CCIF à rassembler l'ensemble de la pensée catholique le conduit à des concessions sur les sujets qui divisent. La présence des différentes associations d'intellectuels catholiques et, tout particulièrement, celle des juristes catholiques, des écrivains catholiques et des pharmaciens, contribuent à paralyser le Centre.

Le désengagement est également dû à d'autres raisons qui ne doivent pas être négligées. Certains témoins insistent sur le fait que l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir représente pour beaucoup l'espoir d'une solution négociée<sup>1</sup>. Après la reconnaissance du droit à l'autodétermination, beaucoup s'en remettent désormais à la décision du peuple algérien. Des personnalités comme François Mauriac et Robert Barrat se rapprochent d'ailleurs à ce moment-là des positions gaullistes<sup>2</sup>. D'autres soulignent l'initiative prise à la fin des années 1950 par l'Église de France, qui condamne la torture et affirme la légitimité des peuples à demander leur indépendance<sup>3</sup>. Le CCIF s'efface alors, puisque, à ses yeux, l'essentiel a été dit. Enfin, une place importante doit être accordée à l'élection au pontificat de Jean XXIII et, peu de temps après (janvier 1959), à l'annonce de l'ouverture d'un concile. Depuis 1954, le climat s'était profondément alourdi entre la

Curie romaine et certains courants du catholicisme français, dont le CCIF se sentait proche. La mort de Pie XII et l'annonce du Concile permettent au CCIF de réorganiser des débats, d'inviter des conférenciers réduits au silence depuis quelques années. La problématique se recentre sur des aspects plus confessionnels. La part des sujets théologiques et philosophiques prennent à nouveau la première place dans les débats et les cahiers.

Le CCIF intervient par la suite très rarement sur des sujets politiques. Certes, l'intervention américaine au Vietnam est vivement condamnée en 1966. En janvier, le bureau organise un débat où il fait appel au pasteur américain Coffin, un des leaders de la cause des noirs et dénonciateur de la guerre au Vietnam<sup>4</sup>. Six mois plus tard, en juin 1966, François Bédarida signe, comme secrétaire général du Centre, un appel au président Johnson pour lui demander de faire cesser le conflit<sup>5</sup>. En novembre, le Centre contribue à l'appel au président du Comité central du Front national de libération du Sud-Vietnam, aux côtés du journal *Terre entière* qui en est le principal organisateur. Enfin, le CCIF participe à deux réunions de prières avec d'autres groupes chrétiens en décembre de la même année et en mars 1967<sup>6</sup>. Mais le bureau ne fait que suivre un mouvement lancé l'année précédente<sup>7</sup>. L'année 1966 marque d'ailleurs la fin de l'engagement des intellectuels catholiques de la rue Madame sur des questions d'ordre politique. Le coup d'État militaire en Grèce en 1967 comme celui de Pinochet au Chili en 1970 ne donnent lieu à aucune réaction.

1. Françoise Kempf, « Les catholiques français », dans Marcel Merle (dir.), *Les Églises chrétiennes et la décolonisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1967, 151, p. 174-179.

2. Robert Barrat s'en désolidarise assez vite. Cf. Étienne Fouilloux, « Intellectuels catholiques... », cité, p. 100 et p. 113, note 61.

3. « Pendant cette période (1957-1962) de multiples messages émanent de l'épiscopat métropolitain : ce ne sont plus seulement le cardinal Gerlier ou monseigneur Chappoulié, mais de nombreux évêques, qui considèrent comme légitimes les aspirations des peuples dépendants et en particulier du peuple algérien » (Françoise Kempf, cité, p. 174).

4. « Vietnam et conscience chrétienne », 20 janvier 1966, avec le pasteur W. Coffin, P. Devillers, J. Hau, Mgr J. Rodhain, R. William, Hoang Xuan Han. Le débat n'a pas été retranscrit.

5. « Plus de dix-sept mille catholiques ou protestants français ont écrit au président Johnson », *Le Monde*, 9 juin 1966.

6. Sur ce point, cf. Sabine Rousseau, « Des chrétiens français face à la guerre du Vietnam », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 47, juillet-septembre 1995, p. 176-190.

7. Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises*, op. cit., p. 367 et suiv.

○ UN BILAN

Le Centre catholique des intellectuels français a été l'un des premiers groupes catholiques à s'opposer à certaines méthodes employées par le gouvernement français dans ses colonies et à poser, dès 1953, les limites de la colonisation. Il partagea, en le précédant parfois, le mouvement protestataire de certains intellectuels laïcs. Il prit parfois des risques en invitant des personnalités contestées comme Jacques Rabemananjara, tout en refusant de dialoguer avec les partisans les plus extrêmes de l'autre parti<sup>1</sup>. Il joua un rôle de catalyseur politique, à l'image de celui tenu par François Mauriac<sup>2</sup>. Si Robert Barrat fut certainement à l'origine du premier mouvement de protestation, il faut également insister sur le rôle d'Étienne Borne. C'est sous son secrétariat que furent engagés l'ensemble des débats qui conduisirent à des prises de position condamnant les tortures et les exactions militaires en Algérie. C'est également sous son impulsion que, deux fois de suite, des manifestes furent proposés en faveur de ceux qui incarnaient la cause du FLN en France. Mais si le CCIF dénonça les méthodes de pacification et proposa différentes solutions politiques, il ne s'est jamais engagé pour les Fronts de libération nationale.

D'autre part, il se divisa dès 1953 sur la politique à suivre, en sorte que l'unanimité ne put se faire sur la fameuse conférence du 26 janvier 1953. Regroupant l'ensemble des associations professionnelles catholiques et ayant pour vocation le dialogue entre catholiques, le CCIF fut contraint par une partie de son comité directeur à ne pas prendre position idéologiquement. Lorsqu'il le fit, ce fut au nom de la conscience

1. On leur reprochera vivement de ne pas avoir invité les représentants les plus fermes de l'Algérie française. Ce sont des personnes comme Pierre Debray ou Raoul Girardet qui furent invitées rue Madame pour défendre la cause de l'Algérie française.

2. Étienne Fouilloux, « Les catholiques mendésistes », cité, p. 80.

chrétienne et de manière épisodique, car cela entraînait trop de tensions au sein du groupe. Comme l'a montré Étienne Fouilloux pour la question algérienne<sup>3</sup>, les intellectuels catholiques ont été plus partagés sur la décolonisation qu'ils ne l'ont laissé croire eux-mêmes.

Malgré tout, en s'exprimant sur ce thème, ils ont montré leur capacité à s'engager dans des combats temporels et, par leurs interventions dans le champ politique, à s'identifier pleinement au rôle et à la fonction que Sartre avait assignés à l'intellectuel dans *Qu'est-ce que la littérature ?*. Mais cet engagement soulignait douloureusement le clivage droite-gauche<sup>4</sup> au sein de la pensée catholique. Le dialogue que le Centre avait réussi, en partie, à établir depuis la deuxième guerre mondiale entre les divers courants catholiques, en excluant ceux qui étaient perçus comme les plus extrêmes (*La Pensée catholique* à droite et *La Quinzaine* à gauche), était de nouveau mis à mal. Durant cet épisode, les intellectuels catholiques montrèrent leur extrême diversité en se situant sur toutes les cases de l'échiquier politique. Leurs divisions s'exprimèrent par la suite sur un plan plus confessionnel : ce fut le temps de Vatican II.

3. Étienne Fouilloux, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie », cité, p. 108.

4. Le témoignage de Jean de Fabrègues sur la réunion après les événements de Casablanca, quelque dix ans après, le confirme : « Je me souviens de la réunion qui suivit à Paris au Centre catholique des intellectuels français : tout le monde fut contre moi ..., on me disait mille cinq cents morts ou mille. Je maintenais mon chiffre. Ce fut à peine si on me laissa parler. De tout cela, il reste des traces "dans les livres" ... mais aussi des positions prises et des étiquettes décernées » (« Demain, la France... », *La France catholique*, 9 février 1962).

□

*Agrégée d'histoire, ATER à l'université de Nantes, Claire Guyot achève une thèse d'histoire consacrée au Centre catholique des intellectuels français sous la direction d'Étienne Fouilloux.*